



Réunion club sécurité routière du 18 Octobre 2011

Compte rendu

Date : 10/01/2012

Rédacteur : Delphine Suffisseau

Sommaire

Réunion du 18/10/2011.....	3
Participants.....	3
Ordre du jour.....	3
Diffusion du compte-rendu.....	3
Pièces jointes.....	3
Prochaine réunion.....	4
Compte rendu.....	4
Ouverture de la réunion et organisation du club.....	4
Préambule.....	4
Ouverture de la réunion.....	4
Animation et secrétariat.....	4
La signalisation routière et les schémas directeurs de signalisation directionnelle.....	4
Intervenants.....	4
Questionnement / Échange.....	5
Prochaine rencontre de la CoTITA.....	6
Club Sécurité Routière.....	6

Réunion du 18/10/2011

Participants

Présents	BACHER D.	DIR CE	MOULINET JJ	C.G 39
	BERGERON F.	CVRH Mâcon	MOUSSY R	C.G. 58
	BLACHE P.	C.G 26	MUGUET D.	C.G. 89
	BLOCH F.	CG 69	NICOLLET L	CETE Lyon
	BOURGEOIS C.	DDT 71	PASTOR F.	APRR
	BOYER S.	DIR CE	PAUGET B.	C.G 01
	BROSSE C.	C.G 42	PERRIN Y.	C.G. 07
	DARBON X.	C.G 38	SARRET L.	C.G 43
	DAVID JC.	C.G 73	SALGUES K.	C.G 07
	COURDIER D.	C.G 39	SUFFISSEAU D.	CETE Lyon
	DIERZE V.	CG 69	TOURNADRE P.	CETE Lyon/ DLCP
	DUFOSSE C.	APRR	VELLARD A.	C.G 73
	FUENTES A.	C.G 74	VIENNOIS P.	C.G 25
	GUEYDAN AS.	C.G 26	DAPRILE E.	C.G 71
	MAGNINO C.	DDT 71	COLIN G	C.G 71
	MASCLAUX T.	C.G 43	BERENGUE T.	CG 71
	MONCELON D.	C.G 03		

Ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion du 18 Octobre 2011 est le suivant :

Horaire	Thème	Intervenant
9h30	Accueil-présentation de la journée	D. Bacher et Y.Perrin, animateurs du club
9h40	Les schéma directeur de signalisation routière	Louis Nicollet CETE de Lyon
11h	Présentation des différentes déclinaisons possible d'un schéma directeur de signalisation routière	X Darbon CG 38 C Brosse CG 42 F. Pastor - APRR
12h30	Pause repas	
14h00	La signalisation de police La signalisation d'intérêt local Les nouveaux panneaux Les évolutions réglementaires	Louis Nicollet CETE de Lyon
15h30	Questions diverses	
16h00	Agenda prochaines rencontres du club	D. Bacher et Y.Perrin, animateurs du club

Diffusion du compte-rendu

Ce compte rendu est diffusé aux personnes présentes ou excusées. Après validation, il sera mis en ligne sur le site dédié à l'adresse suivante :

<http://www.cotita-centre-est.fr/spip.php?rubrique108>

Pièces jointes

Un document du SETRA présentant l'étude « Performance des routes

intermédiaires » a été remis en séance.

L'ensemble des documents présentés et distribués en séance sera disponible sur le site de la COTITA Centre Est.

Prochaine réunion

Elle se déroulera le mardi 31 janvier 2012. La prochaine réunion se déroulera au CETE de Lyon.

Compte rendu

Ouverture de la réunion et organisation du club

Préambule

Aucune remarque n'est formulée au sujet du compte rendu de la précédente réunion du club métier Sécurité Routière.

Ouverture de la réunion

M. CARI, directeur des routes du CG 71 a ouvert la journée.

Daniel BACHER et Yves PERRIN remercient toutes les personnes présentes d'être venues assister à cette nouvelle journée.

Une participation importante

Ils se félicitent de la participation importante à cette journée . Il est à noter la présence de représentant de nombreux départements (15 CG sont représentés, 1 est excusé), ainsi que les représentants de la DIR CE et pour la première fois d'APRR.

Animation et secrétariat

La co-animation du club sécurité routière est assurée par Y. PERRIN et D. BACHER.

Le secrétariat est assuré par D Suffisseau pour le CETE de Lyon.

La signalisation routière et les schémas directeurs de signalisation directionnelle

Intervenants

4 intervenants sont venus présenter différents sujets sur la signalisation routière et les schémas directeurs de signalisation routière.

La signalisation routière

Louis Nicollet a présenté :

- les grands principes de la signalisation routière
- les principes de réalisation d'un schéma directeurs de signalisation routière directionnelle.

Mise en place d'un schéma directeur dans l'Isère

Xavier Darbon du Conseil Général de l'Isère a présenté la démarche du conseil général de l'Isère pour la réalisation de son schéma direction de signalisation directionnelle.

Politique de signalisation touristique dans la Loire

Christian Brosse du Conseil Général de la Loire a présenté la démarche du conseil général pour aboutir à la mise en place d'une politique en matière de signalisation touristique.

La signalisation routière et les schémas directeurs de signalisation directionnelle (suite)

Intervenants (suite)

Réalisation d'un schéma directeur de signalisation autoroutier Fernando Pastor d'APRR a présenté la démarche utilisée par APRR pour réaliser un schéma directeur de signalisation routière lors de la mise en service d'un nouveau barreau autoroutier.

Questionnement / Échange

Un échange fourni s'est déroulé entre les participants et les différents intervenants sur la signalisation routière et ces différentes utilisations.

Cas des liaisons vertes

Des documents sont disponibles, notamment l'arrêté n°94-01907A du 28/11/94, afin de permettre une mise à niveau de ces liaisons.
Concernant le financement voir, le tableau joint en annexe.

Surclassement des pôles

Un surclassement des pôles est possible pour des raisons d'exploitation.

Circuits et routes touristiques

Leur prise en compte dans les schéma directeur est possible, il existe le "Guide Touristique" édité par la Direction des Journaux Officiels N°5373, pour répondre à toutes les questions concernant la signalisation touristique.

Gamme de panneau sur le RGC

Dans l'IISR du 06/12/2011 – 1ère partie Généralités, Article 5-3, il n'est plus fait état de différence de gamme pour les Routes à Grande Circulation.

Panneau EB10

Dans l'arrêté du 24 novembre 1967, modifié le 6 décembre 2011, Article 5-8 : Les panneaux de type EB définissent, conformément aux articles R. 110-2 et R. 411-22 du code de la route, les limites à l'intérieur desquelles les règles de conduite, de police ou d'urbanisme particulières aux agglomérations sont applicables.

Panneau EB10.- Entrée d'agglomération : il est de forme rectangulaire, à fond blanc avec une bordure rouge et un listel blanc ; les inscriptions sont de couleur noire.

Panneau EB20.- Sortie d'agglomération : il est de forme rectangulaire, à fond blanc avec un listel noir et une barre oblique rouge ; les inscriptions sont de couleur noire.

Les panneaux de type EB indiquent le nom de l'agglomération. Ce dernier peut être complété par la mention « commune de » suivi du nom de la commune dont fait partie l'agglomération.

Les panneaux de type EB peuvent être surmontés d'un cartouche de type E40 identifiant la voie sur laquelle ils sont implantés. Ils peuvent être complétés par les panneaux AB6, AB7, B14, E31 et E32.

Pouvoir de police en agglomération pour la signalisation

Dans la collection "Savoirs de base en sécurité routière" édité par le CERTU, voir Fiche n°01 : **Pouvoirs de police du maire, du président du conseil général et du préfet en milieu urbain.**

Panneau E 32

Panneau E32.- Localisation d'un cours d'eau.

Le panneau à fond noir, les inscriptions et le pictogramme sont de couleur blanche.

La signalisation routière et les schémas directeurs de signalisation directionnelle (suite)

Questionnement / Échange (suite)

La nouvelle version de IISR L'arrêté du 24 novembre 1967 et les modifications portées à l'IISR ont été signés le 06 décembre 2011. Mais ne sont malheureusement pas encore parues au JO et donc pas consultable via internet.

Prochaine rencontre de la CoTITA

Club Sécurité Routière

L'organisation de principe de la prochaine journée du club métier est réalisée.

Organisation La date retenue pour l'organisation de la prochaine réunion est le mardi 31 janvier 2012.

Cette journée se déroulera au CETE de Lyon sur son site de Bron.

Thèmes prévisibles Suite aux échanges qui se sont tenus lors de cette journée sur les différentes problématiques de la signalisation, la prochaine journée du club métier sera consacrée à :

- la signalisation directionnelle temporaire
- la démarche de RFF lors de chantier aillant un impact sur la route et un point sur les grands chantiers à venir
- un point sur les dispositifs de retenue
- la présentation du guide CERTU/SETRA sur la prise en compte des usagers 2RM.